

Loretteville le 28 mai 2004.

**195**    P  NP     **DM70**

Sujet: Prolongement de l'axe du Vallon

Projet de prolongement de l'axe du Vallon

Québec

6211-06-0b4

Chers commissaires,  
Chers citoyens,

J'habite Loretteville depuis 25 ans, je suis donc confronté à la problématique de "Du Vallon" depuis 1979. Ce n'est que 20 ans plus tard, ayant été informé de l'existence d'un comité de citoyens travaillant à la poursuite de l'autoroute Du Vallon, que j'ai décidé de m'impliquer au sein du comité de citoyens qui met de l'avant la réalisation de ce projet longtemps relégué aux oubliettes. Conseiller municipal à Loretteville de 1997 à janvier 2002 je recevais de nombreuses doléances des citoyens qui réclamaient une voie rapide menant au centre ville de Québec et à Sainte-Foy. Je vivais comme eux le problème causé par le manque de desserte routière adéquate, autant pour les automobilistes que pour les transports en commun. Le boulevard St-Jacques, ou la "rang de la misère", ne peut répondre en 2004 aux attentes des citoyens. Bouchons aux heures de pointe, ralentissements derrière des équipements de ferme ou de voirie, cela devient à certains moments un véritable cauchemar. Du Vallon en boulevard urbain représente la seule alternative valable pour les résidents du nord voulant accéder aux quartiers centraux.

J'ai donc entrepris en l'an 2000 d'obtenir, avec la collaboration de mon collègue du conseil municipal de Loretteville monsieur Guy Leclerc, les résolutions d'appui unanimes des conseils municipaux de St-Émile, Lac Saint-Charles, Loretteville de même que du conseil de bande de Wendake. J'ai également reçu un appui sans condition de la Chambre de Commerce Charlesbourg-Chauveau pour la réalisation de cet important tronçon routier; de plus tous les milieux regroupés au CLD Charlesbourg-Haute St-Charles, soient les milieux communautaires, étudiants, d'affaires, institutionnels et syndicaux, ont tous donné leur assentiment à la construction d'un boulevard urbain entre Lebourneuf et Bastien. Les appuis viennent aussi de la population où une pétition de 14 000 noms a été signée. Le prolongement de l'axe du Vallon rejoint la volonté des citoyens et des leaders des villes du nord de Québec.

Les gains seront appréciables pour les automobilistes en évitant les pertes de temps, la pollution et les coûts en essence découlant des ralentissements actuels. Le transport en commun en sortira gagnant puisque les étudiants et les travailleurs pourront atteindre plus rapidement le centre ville, le campus universitaire et les cégeps Sainte-Foy et F.-X. Garneau. Même les cyclistes pourront profiter de cette artère cyclable. Du Vallon complété, ce boulevard urbain permettra aux visiteurs d'avoir une liaison rapide avec les commerçants de Loretteville et de la Haute Saint-Charles.

Depuis 1998 je travaille bénévolement à titre de président de l'organisme qui vise la protection et le développement de notre site archéologique situé au parc de la Falaise et le chute Kabir Kouba, mon intérêt pour l'environnement et pour la préservation du patrimoine ne date pas d'hier et je suis sensible aux questions soulevées quant au devenir du parc de l'Escarpe. La proposition faite par la ville de Québec relativement à son engagement à réaliser ce projet en ne touchant que 2% du territoire du parc me semble plus prometteuse en retombées positives que la situation actuelle.

Le boulevard urbain du Vallon est largement appuyé par toutes les couches de la population active. Avec les développements résidentiels actuels et futurs projetés par la nouvelle ville le prolongement de l'axe du Vallon devient un incontournable. Il incarne la volonté de la très large majorité de la population d'avoir une voie d'accès du 21<sup>ème</sup> siècle, efficace aux plans du transport en commun et du transport automobile, une force de développement économique et touristique, une aire de loisir avec une voie cyclable qui conduira entre autre, au Parc de l'escarpement. Ce projet est porteur d'avenir.

Je vous remercie de votre attention,

Raymond Dion,